

Compte-rendu du Conseil de Quartier de Crouin du 18 Septembre 2012

1. Validation du compte-rendu de la réunion précédente

Aucune remarque ou correction n'est apportée par le Conseil, le compte-rendu est approuvé.

2. Choix d'un ou d'une secrétaire de séance

Éliane CLAVERIE se propose de tenir ce rôle.

3. Projet de fresque sous le pont de la rue Haute de Crouin

Peggy CARDOSO, une des artistes que le Conseil de Quartier avait sélectionnée, a annoncé qu'elle renonçait à notre projet. Elle avait en effet d'autres contrats en attente qui viennent de se concrétiser, et n'aura pas le temps de traiter notre projet.

L'autre artiste sélectionné, Mickaël DOMAIN, nous a fait passer son devis. Il demande 11 770,00 euros uniquement pour la réalisation de la fresque, sans intervention dans les écoles. Le Conseil juge ce coût prohibitif, d'autant qu'il faut ajouter à cette somme les frais de préparation du mur. Ce devis est bien plus élevé que celui de Peggy CARDOSO, et bien que le Conseil dispose encore à ce jour d'environ 16 000,00 euros, il n'est pas envisagé de tout investir dans ce projet de fresque.

Il est précisé que le Conseil de Quartier de Saint-Jacques avait contacté plusieurs artistes pour leur projet de fresque sur les toilettes publiques, et qu'on pourrait peut-être prendre contact avec eux ; sachant toutefois que le projet de Saint-Jacques n'a rien à voir avec le nôtre.

Hélène BERTHET (enseignante) rappelle que le temps presse car ce projet doit être soumis au préalable à l'approbation de l'Inspection Académique. Elle a quelques contacts avec des artistes dans le cadre d'une association. Par ce biais, nous aurions davantage de chances de trouver un artiste habitué à travailler avec les enfants et à intervenir dans les écoles. Elle va se renseigner.

Compte-tenu de l'urgence de lancer ce projet, le Conseil de Quartier planifie une réunion dans 3 semaines, plus précisément le mardi 9 octobre 2012. Les artistes intéressés assisteront à cette réunion et présenteront leurs propositions.

À l'issue de la réunion en question, le Conseil devra trancher :

- Soit on met le projet tel qu'initialement prévu en route ;
- Soit on le fait autrement ;
- Soit on l'annule, pour cette année tout au moins.

Dans le cas où le projet serait annulé, il est demandé aux membres du Conseil de réfléchir rapidement à d'autres investissements possibles.

4. Nouvelle Charte des Conseils de Quartiers

Le Conseil Municipal a voté le 19 juillet le nouveau texte de la Charte des Conseils de Quartiers ; l'évolution de ce document indiquant le rôle et le fonctionnement des Conseils de Quartiers est présentée aux membres du Conseil de Quartier. La Charte est distribuée aux membres présents.

Les principales nouveautés du texte sont les suivantes :

- un article précisant le rôle du Conseil de Quartier a été inscrit dans la Charte,
- avant l'Assemblée plénière du quartier où tous les habitants sont invités, un appel à candidature pour être membre du Conseil de Quartier est fait (Mag et site internet de la Ville),
- 15 sièges maximum seront réservés aux Conseillers de Quartiers « sortants »,
- la Charte prévoit désormais les modalités de démission et de remplacement ainsi que la possible radiation d'un membre dans des conditions précises (3 absences non excusées),
- un Correspondant suppléant sera élu en plus du Correspondant de Quartier,
- une fois par an, chaque Conseil de Quartier présentera un bilan succinct de ses actions en Conseil Municipal.

5. Renouvellement des Conseils de Quartiers

Les 5 Conseils de Quartiers de Cognac vont être renouvelés cette année, après 3 ans d'existence.

Le **jeudi 29 novembre 2012 à 19H00** aura lieu la réunion plénière de Crouin à laquelle tous les habitants du quartier sont invités.

Ce soir-là, si le nombre de sortants volontaires pour être membres du nouveau Conseil de Quartier est supérieur à 15 personnes, un tirage au sort sera effectué parmi eux.

Afin de recenser les membres du Conseil de Quartier de Crouin qui souhaitent renouveler leur participation, une feuille avec la liste des membres du Conseil fait le tour des présents. Chacun y indique s'il souhaite ou non renouveler son engagement dans le Conseil de Quartier.

Les membres du Conseil qui ne pouvaient être présents ce soir peuvent indiquer leur souhait de renouveler leur engagement lors de la prochaine réunion du Conseil ou par tout autre moyen (mail, courrier, téléphone,...) jusqu'à la veille de l'Assemblée plénière.

Une fois le nombre de sortants renouvelés connu, si le nombre total de membres du Conseil de Quartier est supérieur à 30 personnes, un tirage au sort sera également effectué parmi les nouveaux volontaires.

6. Animation d'été du quartier

Cet événement a eu un beau succès puisque ce sont environ 200 personnes au total y ont assisté.

Ce sont des jeunes (encadrés par l'ASERC) qui ont tenu la buvette ; ils avaient aussi tout préparé en amont et sont très contents de cette expérience.

Une remarque toutefois : dans la mesure où les participants sont arrivés tardivement, ils ont trouvé que la soirée se terminait un peu trop tôt, la fin des animations étant fixée à 23H00. Il faudra y réfléchir pour l'année prochaine.

7. Météo de quartier

Informations et réponses aux questions posées précédemment :

- Les travaux du carrefour Pierre Loti/Jacques Favereau sont prévus pour octobre – novembre ; les travaux de la place Jacques Favereau seront réalisés en même temps.
- La plaque avec le nom de la place sur la Place de la Croix Montamette qui avait été signalée disparue : après vérification, photo à l'appui, elle y est.

Nouvelles questions :

- Le Conseil de Quartier signale que le sol du nouveau jeu (derrière les 4 pans) se dégrade et une des planches a été enlevée. Les Services Techniques seront alertés.
- Le panneau d'affichage des 4 Pans n'est pas le même que les 3 autres, alors qu'on en avait commandé 4 identiques. Un point sera fait sur cette question.
- Un membre du Conseil de Quartier précise que le marquage au sol (emplacement parking) de la rue de la Groie pose un soucis : la dernière place avant le stop est positionné devant la porte d'entrée d'un riverain. Lorsqu'un véhicule stationne à cet endroit, notamment une camionnette, le riverain a la vue sur l'extérieur complètement bouchée. La rue étant très étroite, le bus est également parfois gêné pour passer à cet endroit. Il faudrait que cette place de parking soit décalée ou supprimée.
- Le Conseil de Quartier indique que des petites boîtes en plastique avaient été posées il y a déjà longtemps, lorsque la Municipalité voulait installer le câble dans la cité. Mais comme les frais pour faire passer le câble devaient être à la charge des habitants du quartier, il n'a pas été donné suite à ce projet et les boîtes en question ne servent à rien. Peut-on les enlever ? La demande sera faite à la Mairie pour savoir à qui appartiennent les boîtes en question et si on peut les enlever.

- Un Conseiller de Quartier note qu'en face du 5 de la cité Raphaël Dumas il y a un parking public logiquement prévu pour les habitants du secteur alors que 5 voitures étrangères au quartier y stationnent régulièrement. Il est rappelé que ce parking étant public, chacun est autorisé à s'y garer à sa guise.
- Le Conseil de Quartier évoque le problème de 2 haies non-taillées qui bordent deux maisons du boulevard des Borderies, juste avant les jardins pédagogiques et au niveau du n°12. Ces deux haies gênent le passage. Il conviendrait de prendre contact avec les deux propriétaires de ces maisons pour qu'ils taillent leurs haies.
- Le Conseil de Quartier fait remarquer que le trottoir situé au niveau de l'esplanade de la Croix Montamette, côté Espace 3000, est très dégradé, rendant impossible le passage des fauteuils roulants.
- Un membre du Conseil note qu'à côté du stade de foot, en face du foyer des adolescents, il n'y a plus de poubelles près de l'aire de pique-nique où sont installées des tables. De ce fait, ce sont les poubelles extérieures du Club qui sont utilisées. Il faudrait donc installer d'autres poubelles à proximité de l'aire de pique-nique.
- Un Conseiller de Quartier fait remarquer que le grillage du local espaces verts à côté du terrain de foot est coupé. Il a vu 3 gamins qui jouaient avec de l'eau à l'intérieur. Le grillage devra être réparé.
- Un membre du Conseil précise que le Mag' ne lui a été distribué qu'aujourd'hui, alors que les dates de certains événements annoncés dans ce même Mag' sont déjà passées. D'autres membres du Conseil font la même remarque.
- Un jeu a été enlevé car les adolescents qui y venaient faisaient beaucoup de bruit et se livraient à des incivilités dans les jardins des maisons à proximité. Ce jeu sera réinstallé lorsqu'un sol spécifique sera posé. Le coût dudit sol ne sera pas à la charge du Conseil de Quartier.

Date de la prochaine réunion : mardi 9 octobre 2012 à 19h00

Membres du Conseil de Quartier présents :

Mme Marie-France BARLAUD, Mme Danielle CHEVRIER, Mme Éliane CLAVERIE M. Jean-Marie GABORIT, Melle Félicité GARCIA, Mme Yveline GERARD, M. Stéphane GOIMIER, M. André HIVERT, Mme Denise MESURON, M. Alexandre MIAUD

Membres du Conseil de Quartier excusés :

M. Bernard AUDINET, M. Idrissa BADJI, Mme Martine BARON, Mme Martine BASSOULET, Mme Marilyn GRAMAIN, M. Jean-Louis HAUQUIN

Participaient également :

Hélène BERTHET, Brigitte BONNEAU, Nathalie GOURDET